



Numéro de l'acte	2021-05-RHKH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2021

QUESTION N°2021-05

POLE RESSOURCES : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

RAPPORTEUR :

Monsieur Thierry MERCIER

Adjoint au Maire, Affaires Générales – Personnel Communal – Elections et Vie Associative

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif s'adresse, notamment, aux collectivités territoriales et leurs établissements et prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat en fonction des spécificités de la personne recrutée : âge, travailleur handicapé, lieu de résidence, ... Cette aide peut être modulée de 30 à 80 % dans la limite des enveloppes disponibles.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée minimum du contrat est de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois pour une durée de travail hebdomadaire au minimum de 20 heures.

Un dispositif spécifique PEC Jeunes (pour les moins de 26 ans) vient d'être lancé par le gouvernement.

Dans le cadre d'un plan jeunesse basé, notamment, sur l'accès à l'emploi et la première professionnelle, pouvant se construire au travers de l'accueil de service civique, de recours à l'emploi aidé, d'aide à la mobilité et dans le cadre des politiques d'insertion à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi, la commune envisage son engagement dans le dispositif Parcours Emploi Compétence.

Il est envisagé le recours dans les secteurs professionnels suivant :

- Accompagnement des enfants sur les temps périscolaires
- Assistance aux enseignants des écoles maternelles
- Espaces verts
- Bâtiments

- > Propreté urbaine
- Entretien et hygiène des locaux
- Services administratifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- **D'engager** la commune dans le dispositif Parcours Emploi Compétence
- **De recourir** à un maximum de 10 contrats dans les secteurs envisagés et décrit ci-dessus et ce afin d'assurer un accompagnement efficace des personnes recrutées.
- **D'autoriser**, Monsieur le Maire ou son représentant, à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires et à signer tout document et acte afférent à cette décision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 05 mars 2021

Benoît ROUSSEL
Maire de la ville d'Arques





REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 04 MARS 2021**

Affiché le 08 mars 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Quatre Mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 26 février 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN -Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT — Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **22 présents**
 - **1 absent non excusé**
 - **3 absents excusés sans pouvoir**
 - **3 absents excusés avec pouvoir**
- Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Ludovic LELEU**
Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Manuella CAPELLE
Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Monsieur Stéphane FINARD est nommé secrétaire de séance.